

L'ÉCOLE DE DESSIN DE REIMS

ET

LE COMTE DE CAYLUS

(1752).

Document communiqué par M. Ch. Henry.

Les grandes villes de province, au siècle dernier, avaient bien senti l'utilité de l'étude du dessin pour le développement et la prospérité de l'industrie nationale. La plupart d'entre elles avaient encouragé, par d'intelligentes fondations, la création d'écoles publiques où l'artisan venait recevoir les éléments d'une science indispensable dans la plupart des professions. M. le marquis de Chennevières a réuni, dans l'Introduction de son deuxième volume sur les peintres provinciaux de l'ancienne France, les éléments d'une étude complète sur cette matière intéressante. Aussi faut-il s'y reporter tout d'abord quand se présente l'occasion d'ajouter quelque détail nouveau à son excellent travail. Le sujet mérite d'être repris et traité avec d'amples développements dans chacune des villes que le sujet intéresse. On verra ainsi que la grande préoccupation du moment, pour laquelle on fait des sacrifices si considérables, avait déjà frappé, il y a plus d'un siècle, l'esprit de nos pères et qu'ils avaient su, avec leurs minces ressources, organiser des établissements durables.

La supplique de l'Académie de Toulouse aux États de Languedoc, publiée dans notre dernier volume (1880-81, p. 220-8), a montré l'intelligente sollicitude des chefs de ces modestes écoles. La pièce suivante en fournit une nouvelle preuve.

Dans l'ouvrage déjà cité¹, M. de Chennevières a présenté une esquisse de l'histoire de l'école de Reims. Il n'est pas superflu, pour l'intelligence du document qui suit, de rappeler les principaux faits de son existence. Sa fondation remonte à l'année 1748 et la direction fut d'abord offerte à *Descamps* qui, retenu à Rouen par d'autres devoirs, ne put accepter. Alors fut nommé *Antoine Ferrand de Monthelon*, peintre et professeur de l'Académie de Saint-Luc de Paris. Comme on le voit par la pièce que nous publions, ce premier professeur mourut dans les premiers mois de l'année 1752, léguant à l'École des tableaux, des livres et une collection d'estampes qui furent le premier noyau du musée de Reims. C'est sur ces entrefaites que les magistrats de la ville de Reims consultèrent le comte de Caylus sur le choix d'un nouveau maître de dessin. L'académicien *Delobel*, paraît-il par leur lettre, avait ambitionné la place; mais Caylus protégeait un autre candidat, un jeune sculpteur dont le nom n'est pas prononcé. Ne serait-ce pas le sculpteur *Vassé*, qui, comme on le sait par les curieux mémoires de *Cochin* récemment publiés, était tout à fait dans les bonnes grâces du fameux antiquaire? Peu importe au surplus puisque le projet n'aboutit point. Le remplaçant de *Ferrand de Monthelon* fut *Jean Robert*, peintre, dessinateur et graveur en taille-douce, dont la nomination date du 14 août 1752. Celui-ci resta dix ans en fonctions et céda la place, en 1762, à *Jean-François Clermont*, élève de l'Académie royale de peinture et professeur de l'Académie de Saint-Luc.

Les *Almanachs* de Reims contiennent peu de détails sur l'école de dessin. Du moins nous apprennent-ils que *Clermont* continua son enseignement jusqu'à la Révolution. Il figure encore sur l'Almanach de 1789. L'école portait le nom d'École de mathématique et de dessin. Le professeur de mathématique s'appelait *Lallemant*. De bonne heure, un habitant de la ville, nommé *Jean-François Rogier*, Écuyer, Conseiller du Roi en sa Cour des monnaies et ancien Lieutenant des habitants, avait institué des prix pour les élèves les plus distingués. Ces prix se distribuaient dès 1771. En 1788, on donne les noms des lauréats des concours fondés par *Jean-François Rogier*. On en

1. P. 62-64.

compte sept pour le dessin en 1788 et onze en 1789¹. Dans l'Almanach de cette dernière année sont signalés sous la rubrique « maîtres d'éducation » les professeurs de dessin de la ville. Leur nombre prouve que l'étude du dessin s'était généralisée à Reims depuis l'établissement de l'école. Voici les noms de ces professeurs ; nous supprimons seulement l'indication de leur domicile, sans intérêt aujourd'hui : MM. *Suzan* père et fils, *Duperry*, *Alexandre*, *Bonnette*, *Perseval*, *Desportes*, *Rousselle*, *Senart*.

Les anciens habitants de Reims étaient aussi mélomanes. L'Almanach nous apprend en effet que les amateurs de la ville donnaient tous les vendredis, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, « un concert à grand chœur, gratis. »

Nous n'avons trouvé trace nulle part d'expositions de tableaux ouvertes à Reims, sous l'ancien régime, suivant l'exemple donné par un certain nombre de grandes villes.

La pièce qui suit est conservée dans la bibliothèque de l'Université de Paris parmi des papiers non encore classés. Elle est accompagnée d'un post-scriptum qui n'a plus trait à l'école de Reims, mais bien à une ancienne porte romaine que les édiles venaient de faire démolir pour le passage des tuyaux de la ville. Ils ne sont pas d'ailleurs sans inquiétude sur le jugement que l'opinion portera sur leur décision, et ils cherchent à s'assurer un bon avocat dans la personne du comte de Caylus. Est-il besoin d'ajouter que, suivant le dire des Rémois, le monument tombait en ruines et n'offrait plus aucun intérêt archéologique. Décidément les municipalités anciennes ou modernes n'aiment pas les vieilles portes qui gênent leurs tuyaux ou leurs tramways. On l'a bien vu récemment à Nancy. Heureusement, cette fois, les amis de la ligne droite ont eu à compter avec de plus forts qu'eux et la pauvre porte a été sauvée.

J. J. G.

1. Je possède seulement les Almanachs de 1771, 72, 74, 75, 76, 78, 84, 88 et 89. Ceux qui me manquent ne peuvent ajouter beaucoup de renseignements sur la période dont il est ici question.

*Lettre des Gens du Conseil et Echevins de la ville
de Reims au comte de Caylus.*

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous remercier très humblement de la protection que vous voulés bien accorder à notre Ecole de dessein, et de vos soins obligeans pour la perfection de cet Etablissement et pour le choix d'un professeur qui puisse remplir nos veües.

Vous avez eu la bonté, Monsieur, de marquer à M. Fremin de Beine qu'il n'est pas possible de trouver un homme tel que nous le souhaitons, et que vous avés jetté les yeux sur un jeune academicien, habile sculpteur, qui se mettra facilement au fait des différentes parties de notre Ecole, et qui plaira par la douceur de ses mœurs et sa bonne éducation; nous avons une confiance sans bornes en vos lumières, et nous vous supplions, Monsieur, de nous continuer vos bontés et de présider au choix de celui que vous jugerés le plus digne.

M. Roland de Chalerauge, Conseiller au Parlement, et M. Camus, de l'Accadémie des Sciences, vous demanderont cette grâce; ils s'intéressent extrêmement au progrès des arts en cette ville, et nous sommes bien persuadés qu'ils s'en rapporteront entièrement à votre décision; permettés-nous seulement de vous représenter que le principal objet de l'établissement de notre Ecole est de former des artistes qui soient utiles à leur patrie.

M. de Lobel, Peintre de l'Accadémie, nous a envoyé un mémoire dont voicy la copie¹; il nous a marqué

1. La copie annoncée manque au dossier.

beaucoup d'empressement de venir à Reims ; mais nous luy avons fait connoître que nous avons remis tous nos droits, pour le choix d'un professeur de dessein, à des amateurs éclairés qui donneront cette place au mérite.

Si vous vous décidés, Monsieur, en faveur du jeune sculpteur de l'Accadémie, il jouira certainement, parmy nous, de toute la considération et de tous les agrémens possibles, et nous pourons bientôt mettre en usage ses talents pour la décoration de quelques fontaines que nous ferons construire par les bienfaits du Roy.

Si vous jugés que la pension de 1,200 liv. que nous donnions à *M. de Monthelon* ne soit pas suffisante, nous ferons un effort pour la porter jusqu'à 1,500 liv. ; et nous ferons aussi les frais de son voyage à Reims ; nous pensons que ces avantages, joints aux honoraires que donneront les élèves, procureront au professeur une grande aisance.

Nous prenons la liberté de vous remettre un extrait du traité fait avec *M. de Monthelon* et le plan de son Ecole qui vous donneront une idée des statuts que l'on a observés jusqu'à présent ; ayés la bonté d'y faire les changemens que vous jugerés convenables.

M. Monthelon nous a laissé des livres et des tableaux et une collection d'estampes qui seront très utiles à nos Ecoles ; nous pourons y ajouter les ouvrages de Messieurs du Fresnoy, Felibien, de Piles et *Coyvel*, auxquels les maîtres et les élèves auront recours pour les leçons de théorie.

L'adjoint de *M. Monthelon*, dont il est fait mention dans le plan pour leçons d'architecture, est un élève de *M. Blondel*, architecte, qui a établi une Ecole des arts rue de la Harpe, à Paris ; nous avons payé pendant

deux ans la pension de cet élève qui auroit dû rester plus longtemps chez M. *Blondel* pour acquérir plus de talents ; il dessine assés-proprement les plans d'architecture et il pourra remplir une partie de notre objet avec le secours et les leçons du professeur de dessein.

Si nos revenus n'étoient pas diminués par nos divers établissemens, nous vous prierions de nous donner un second maître pour l'architecture et autres arts¹ ; mais nous attendrons que les circonstances nous permettent de faire cette dépense. Nous serions au comble de nos vœux, si vous vouliez bien, Monsieur, obtenir l'association de notre Académie à celle du Roy, et nous mettre en état d'avoir le modèle.

Soutenus et encouragés par votre crédit, par votre zèle et vos lumières, nous nous livrons aux espérances les plus flatteuses de porter un jour nos établissemens à leur plus grande perfection.

Agréés les assurances de la vive reconnoissance et du respect infini avec lesquels nous nous ferons toujours gloire d'être,

Monsieur,

Vos très humbles et très obéissans serviteurs,

Les lieutenants gens du Conseil et Echevins
de la ville de Reims.

*Rogier Maillefer, Clicquot de la Hantè,
Frixon de Beaumont, Coquebert, Simon
Benoist, de la Salle de l'Etang aîné, de
Beaugiller.*

Nous avons été dans la nécessité de démolir une porte que nous croyons avoir été élevée sous Julien

1. Ce projet ne paraît pas avoir été mis à exécution avant la Révolution.

l'Apostat; ce monument étoit composé autrefois de trois arcades, dont deux ont été renversées depuis très longtemps, la troisième menaçoit ruine et étoit si mutilée qu'elle n'offroit plus rien de respectable. M. Camus, de l'Accadémie des Sciences, étant icy pour la construction de nos fontaines, nous a conseillé d'abatre les tristes restes de ce monument pour faciliter le passage des tuyaux des fontaines et pour rendre plus commode et plus large la voye publique qui étoit très resserrée par cette arcade; nous n'avons point trouvé dans les démolitions de vases de terre, ou de bronze, mais seulement quelques petites médailles du bas Empire qui sont très communes en France.

Nous conservons précieusement, et nous souhaiterions même pouvoir restaurer un autre monument que nous regardons comme nos titres de noblesse. Il est composé de trois arcades, très décorées de sculpture, elles ont été gravées dans le siècle dernier, et nous vous en ferons remettre incessamment les estampes avec le plan de l'arcade que nous avons été forcés de démolir.

Nous vous supplions, Monsieur, de prendre dans les occasions notre deffense contre la critique. Nous osons assurer qu'il y a peu de ville en France qui ait autant de respect que la nôtre pour les monuments antiques.